

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240305_P_049
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Culture - Patrimoine

Objet : Signature d'une convention avec l'Association CHAMBOULE TOUTHEATRE pour l'organisation de deux représentations de spectacle à destination d'un jeune public.

Le Président,

N° 20240305_P_049

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

Association Chamboule Touttheatre,
Mairie des Ancizes-Comps, Avenue du Plan d'eau,
63 770 Les Ancizes-Comps

Pour l'organisation de 2 représentations du spectacle « Toc Toc Toc » à destination d'un jeune public.

Date : 19 Avril 2024 à 10h, puis 11h

Durée : 25 minutes

Lieu : Salle du Cloutier (ZA de la Borie, 43330 Saint-Ferréol-d'Auroure)

Public : à partir d'un an

Jauge : 60 spectateurs

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Montant : 800 € TCC (non assujetti à la TVA)

Fait à LA SEAUVES SUR SEMENE, Le 05 mars 2024

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240305-20240305_P_049-AU
Reçu le 07/03/2024